



GRAND CONSEIL

Postulat - 23_POS_76 - Elodie Golaz Grilli et consorts au nom du PLR - 15 ans après, bilan et perspectives de la FAJE

Texte déposé :

La Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) du Canton de Vaud fête ses 15 ans.

Depuis ses débuts en 2006, la FAJE a été un pilier essentiel dans la conciliation entre vie professionnelle et familiale des parents en offrant des places d'accueil pour les enfants d'âge préscolaire (0 à 4 ans) et parascolaire (4 à 12 ans). Les enfants sont ainsi pris en charge par du personnel éducatif, dans un environnement sécurisé et adapté à leur niveau d'autonomie.

Durant ces 15 ans, la FAJE a enregistré une augmentation remarquable de 85% de tous types d'accueil, accompagnée d'une augmentation de financement de 97 %. Ce travail considérable a grandement profité aux familles, grâce à des contributions provenant de l'État de Vaud, des communes, des entreprises vaudoises et d'un don de la Loterie Romande, un partenariat public – privé efficace.

Cependant, malgré ces avancées, des disparités régionales importantes persistent en termes de taux de couverture. Peu de réseaux offrent au moins 30% de places en structure d'accueil pour les enfants jusqu'à 4 ans.

Au cours de la dernière décennie, la demande en accueil pour les enfants n'a cessé de croître, tandis que la situation actuelle peine à évoluer. La complexité de la situation pour de nombreuses familles est accentuée par les spécificités de chaque réseau. De plus, les normes et réglementations cantonales, bien que nécessaires pour certaines, peuvent parfois sembler contraignantes.

En 2018, la FAJE a publié une évaluation des besoins en matière de places d'accueil des enfants dans le Canton de Vaud à 5 et 10 ans. Ce rapport a souligné la nécessité de créer 10'000 places supplémentaires. Il a également mis en évidence les défis considérables auxquels le secteur est confronté, notamment la complexité à anticiper l'évolution conjointe de l'offre et la demande entre l'accueil familial de jour et l'accueil collectif. De plus, l'évaluation a identifié des demandes spécifiques pour des horaires étendus et l'accueil d'enfants ayant des besoins particuliers. Finalement les éléments publiés dernièrement dans les objectifs et stratégie 2020-2025 de la FAJE montre qu'il faudra 41'600 place d'accueil en 2025 et 43'100 à l'horizon 2030. Ces éléments nécessitent vraisemblablement une réflexion approfondie et une efficacité des partenariats pour la création de place supplémentaire.

Parallèlement, le nombre d'emplois à temps plein s'élève à 5'319 au sein des structures d'accueil. Ce chiffre représente plus du double par rapport à celui enregistré en 2010. Malgré cette croissance, les structures d'accueil font face à des difficultés majeures pour pallier la pénurie de personnel éducatif.

La FAJE joue donc un rôle central dans la vie de nombreuses familles vaudoises, en offrant un soutien inestimable en matière d'accueil et d'éducation des enfants.

Par le présent postulat, nous demandons au Conseil d'État de fournir un bilan de la FAJE et les perspectives, comprenant notamment les éléments suivants :

- Une évaluation globale de ces 15 dernières années incluant les retours de toutes les parties prenantes.
- Des éléments d'amélioration, notamment en termes d'articulation entre les réseaux et les différents acteurs (public-privé).
- Des perspectives visant à répondre aux besoins grandissants et à optimiser les services offerts aux familles vaudoises via une efficacité des partenariats.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alexandre Berthoud (PLR)
2. Aurélien Demaurex (V'L)
3. Carole Dubois (PLR)
4. Charles Monod (PLR)
5. Fabrice Tanner (UDC)
6. Grégory Bovay (PLR)
7. Guy Gaudard (PLR)
8. Jean-François Cachin (PLR)
9. Jean-Marc Udriot (PLR)
10. John Desmeules (PLR)
11. Josephine Byrne Garelli (PLR)
12. Laurence Cretegy (PLR)
13. Marc Morandi (PLR)
14. Mathieu Balsiger (PLR)
15. Michael Wyssa (PLR)
16. Monique Hofstetter (PLR)
17. Nicolas Suter (PLR)
18. Nicole Rapin (PLR)
19. Philippe Germain (PLR)
20. Philippe Miauton (PLR)
21. Pierre-François Mottier (PLR)

22. Regula Zellweger (PLR)

23. Thierry Schneiter (PLR)